

La province publie le *Cadre du plan d'éducation de la province de 2020 à 2030*

Aujourd'hui, le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, Gordon Wyant, a annoncé la parution du cadre de création du plan d'action qui permettra de déterminer l'approche d'enseignement à privilégier, de 2020 à 2030, pour les élèves de la Saskatchewan. Le cadre a été préparé en tenant compte des commentaires reçus de la part de tous les partenaires du secteur de l'éducation.

« Au terme d'un processus de participation d'un an ayant appelé la participation de milliers de résidents de la province – dont des élèves, des parents, des enseignants, des dirigeants autochtones, des intervenants en éducation et du milieu des affaires –, nous sommes très heureux de vous présenter les priorités que ces derniers ont fixées pour les classes de la Saskatchewan au cours de la décennie à venir », a déclaré le ministre Wyant. « Essentiellement, le but de ce cadre est que chacun de nos élèves sache qu'il apprend non seulement ce dont il a besoin pour son avenir, mais qu'il est à sa place, qu'il peut être lui-même, qu'il est valorisé, soutenu et qu'il peut se sentir en sécurité. »

Les organismes suivants ont pris part à la préparation du *Cadre du Plan d'éducation de la province pour 2020 à 2030* :

- la Fédération des nations autochtones souveraines;
- l'Institut Gabriel-Dumont;
- la Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation;
- la Métis Nation-Saskatchewan;
- le ministère de l'Éducation;
- le Bureau du commissaire aux traités;
- l'Association des administrateurs de commissions scolaires de la Saskatchewan;
- l'Association des commissions scolaires de la Saskatchewan;
- la Fédération des enseignants et des enseignantes de la Saskatchewan.

Ces partenaires se sont réunis en mai 2018 pour entamer leurs travaux sur le cadre avec, pour objectif, la mise en œuvre du nouveau plan dès la fin du *Plan stratégique du secteur de l'éducation* en juin 2020.

Le cadre comprend les quatre priorités suivantes :

- créer des milieux d'apprentissage inclusifs, sécuritaires et accueillants;
- veiller à ce que les élèves acquièrent les compétences et les connaissances nécessaires à leur avenir;
- établir des liens et des relations;
- favoriser la santé mentale et le bien-être.

Les partenaires du secteur de l'éducation devront maintenant aligner la mise en œuvre du plan d'action provincial sur ces priorités pour qu'elles soient respectées dans l'ensemble du système scolaire de la Saskatchewan, de la prématernelle à la 12^e année. Par ailleurs, le nouveau document *Education Re-Imagined: 12 Actions for Education* de la Fédération des enseignants et des enseignantes de la Saskatchewan (STF) sera intégré dans le plan d'action, car un grand nombre de ses conclusions sont semblables aux priorités en éducation de la prochaine décennie.

De plus, la mise sur pied d'un conseil de l'éducation favorisera le leadership et la surveillance de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan. Le conseil de l'éducation fera appel à la participation des partenaires du secteur de l'éducation ayant déjà contribué à la préparation du cadre. Les directeurs de l'éducation des divisions scolaires de la province assureront la mise en œuvre du plan ainsi que le personnel du ministère de l'Éducation et les organismes à vocation éducative, intéressés, des Premières Nations et des Métis.

Il est possible de consulter le *Cadre du plan d'éducation de la province de 2020 à 2030* sur le site Saskatchewan.ca : <https://publications.saskatchewan.ca/#/products/103407>

-30-

Renseignements :

Chris Hodges
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-1069
Courriel : chris.hodges@gov.sk.ca
Cellulaire : 306-533-7506